

La Ville de l'Île-Saint-Denis vient de publier un nouveau marché :

Conception, organisation, aménagement et exploitation d'un site de célébration des Jeux Olympiques 2024



Familles d'achats concernées :

Agence évènementielle

Date limite de remise des plis : Mardi 19 mars 2024 à 12h00

LE BESOIN DE L'ÎLE-SAINT-DENIS

La ville de LÎle-Saint-Denis est pleinement intégrée dans la dynamique des Jeux et mène une politique volontariste à travers l'accueil du <u>Village des Athlètes</u>, s'intégrant dans le projet d'Ecquartier Fluvial qui lui pré-existe, l'utilisation du complexe sportif de l'Ile des Vannes en qualité de site d'entrainement, l'organisation d'une programmation évènementielle et culturelle importante...

La ville de L'Île-Saint-Denis et l'Association des Comités Nationaux Olympiques Africains se sont associés pour offrir un lieu de célébration des Jeux Olympiques et Paralympiques sur le thème de l'Afrique, de l'eau et de l'écologie, dénommé Station Afrique, d'une jauge de 3 000 personnes. Ce site de célébration sera installé au stade Robert César, sis 59 quai de la Marine.

La Ville de L'Île-Saint-Denis souhaite que ce Club 2024 Station Afrique se présente à la fois comme :

- un espace de **retransmission** des épreuves des Jeux Olympiques ;
- un lieu de festivités, mettant en avant le continent africain, ses athlètes et la diversité de sa culture et permettant de rassembler du public extérieur autour d'animations évènementielles, de concerts, d'animations sportives et de diverses festivités:
- un lieu de célébrations des athlètes et de valorisation des Comités nationaux olympiques africains.

Le présent marché a pour objet la conception, la scénographie, l'aménagement et l'exploitation d'un site de célébration Club 2024 Station Afrique pendant les Jeux Olympiques, ainsi que son démontage et son bilan. Le Club 2024 Station Afrique devra être réalisé et exploité conformément aux dispositions du cahier des charges des Club 2024 porté par Paris 2024. L'attention des candidats est notamment appelée sur l'ensemble des exigences de Paris 2024 relatives à la présence et la visibilité de ses sponsors officiels dans le club. Le titulaire aura la possibilité de rechercher et proposer des « partenaires locaux » dans la limite des dispositions prévues par Paris 2024.

>> Les prestations attendues sont détaillées au cahier des charges (CCTP) du marché, téléchargeable en fin de document <<

Visite de site obligatoire

Le soumissionnaire est tenu d'effectuer une visite des lieux. Le certificat de visite, remis par un représentant de la Commune de l'Île-Saint-Denis, est un éléments obligatoire de l'offre. Pour toute demande de RDV merci d'envoyer un message via la plateforme https://monmaximilien.maximilien.fr

Présence d'une PSE

Dans le cadre de sa réponse, le cadndidat doit présenter une offre intégrant le chiffrage d'une prestation supplémentaire éventuelle (PSE): **proposition de protection du site du terrain synthétique et piste d'athlétisme**, dont le déclenchement est laissé à l'initiative de la Commune.



DÉTAILS DU MARCHÉ

Caractéristiques du marché

Le contrat prend la forme d'un marché de services, exécuté à prix global et forfaitaire.

Le marché est conclu pour une durée de 6 mois à compter de sa notification au titulaire.

Procédure

Cette consultation est lancée sous la forme d'un **appel d'offres ouvert**. Les candidats intéressés par le marché sont invités à remettre leurs candidatures et leurs offres <u>en même temps pour le 19/03/24</u>.

Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de **groupement solidaire ou conjoint**. Les opérateurs économiques ne sont pas autorisés à candidater en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un groupement. Les opérateurs économiques ne sont pas autorisés à candidater en qualité de membres de plusieurs groupements

Critères de jugement des offres

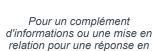
N°	Description	Pondération
1	Valeur technique	70
1.1	Pertinence du concept proposé (compacité du site, optimisation des coûts, stratégie envisagée)	15
4.2		
1.2	Détail des solutions techniques apportées au regard des flux (alimentation en eau, électricité, fibre,)	10
1.4	Moyens humains et techniques du candidat affectés à l'organisation de la manifestation : - Equipe dédiée à l'exécution des prestations : dimensionnement, composition de l'équipe dédiée et compétences de ses membres pour assurer les prestations (qualifications, compétences, parcours, disponibilité, expériences,) et moyens matériels mis en œuvre.	15
1.5	Cohérence du rétroplanning et de la méthodologie de travail avec les multiples acteurs	30
2	Prix	30
ondér	ration totale des critères d'attribution :	100



Poser une question



Nous contacter



groupement



Téléchargez le dossier de consultation

Structures de l'Économie Sociale et Solidaire, TPE, PME, nous restons disponibles pour tout complément d'information et mise en relation pour une réponse en groupement.

Découvrez également <u>nos fiches pratiques</u>, pour tout comprendre sur les marchés publics.

Bien cordialement,